

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 08 novembre 2022

Séance ordinaire du **08 novembre 2022** – 20 h 30 – Salle du Conseil, Mairie

Nombre de conseillers :

En fonction : 15

Présents : 14

Absents : 01

Nombre de procuration(s) : 0

Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire

Secrétaire de séance : M. DEMARE Alain

Date de convocation : 2 novembre 2022

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - GRAUFEL Mélanie - LESNIAK Laurence
MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent - OFFENBURGER Céline (20 h 45) - RIEUX Dominique -
ROSFELDER Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel - TANGHE Marielle - URBAN Denis

Absent(s) excusé(s) : M. FREYD Damien

11. Location de la chasse communale - révision des loyers pour l'année 2023

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- VU la location des lots n°1 et n°2 de la chasse communale respectivement à M. Marc NEUMANN et à M. Guillaume MOSCHLER pour un loyer annuel de 1 900,00 € et de 1 100,00 €,
- VU l'Arrêté Préfectoral du 8 juillet 2014 définissant le cahier des charges type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin sur la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024 et notamment son article 13 portant sur la révision annuelle des prix de la location en fonction de l'évolution de l'indice départemental du fermage fixé par arrêté préfectoral,
- CONSIDERANT la conjoncture économique,
- **DECIDE** de ne pas appliquer la révision du loyer des baux de chasse pour 2023 et de les maintenir à 1 900,00 € pour le lot n° 1 et à 1 100,00 € pour le lot n° 2.
- **CHARGE** M. le Maire d'émettre les titres de recette sur ces bases.

Délibération certifiée conforme.
Innheim, le 21 novembre 2022

Le secrétaire de séance,
Alain DEMARE.



Le Maire,
Jean-Claude JULLY.

